Instructions de pose pour sol design HARO DISANO WaveAqua avec Top Connect

À lire impérativement en intégralité avant la pose !
Veiller à toujours respecter les instructions de pose jointes à chaque colis. Les notices jointes doivent impérativement être respectées.

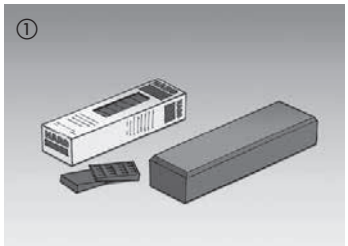

Outils de pose : cale de frappe, crayon, scie.

En principe, il convient de poser un film en polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur (SD plus grand 75 m) sur les chapes et en cas de pose sur un sol chauffant. Les lés doivent se chevaucher sur 30 cm. Couper ensuite le film à la hauteur du revêtement de sol.

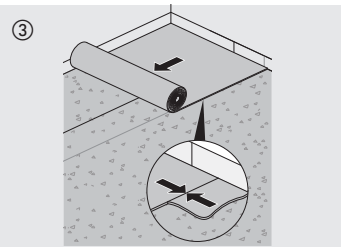

Pour l'isolation phonique et l'égalisation des petites aspérités, il convient de dérouler jusqu'aux bords un rouleau de liège de 2 mm d'épaisseur. D'autres sous-couches isolantes alternatives sont également disponibles parmi notre gamme d'accessoires. Le carton bitumé ne se prête pas à l'isolation phonique. **Pour le revêtement de sol design HARO Silent Pro®, ne pas poser de sous-couche isolante supplémentaire.**

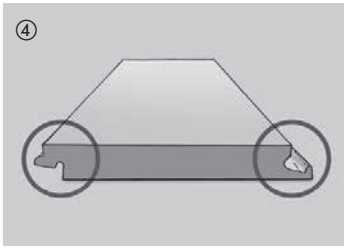

Côté languette/côté rainure

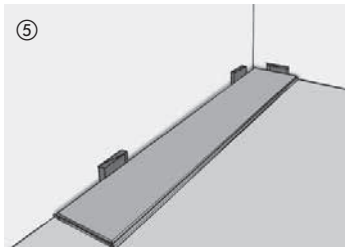

Pour commencer, poser les premières lames au coin droit de la pièce avec la languette côté mur et fixer à l´aide de cales biseautées (respecter un jeu de dilatation de 10 à 15 mm par rapport au mur).

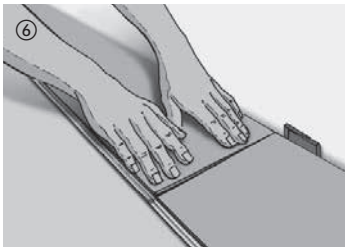

Les autres lames de la première rangée doivent être encliquetées par le haut au niveau des extrémités dans la lame précédente. En appuyant légèrement sur le chant transversal, la lame s'enclenche dans la lame voisine. Veillez à respecter un alignement exact des lames. La dernière lame de la première rangée est coupée en respectant le jeu de dilatation de 10 15 mm par rapport au mur et emboîtée.

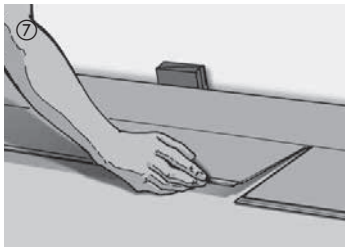

Utiliser la découpe de la dernière lame de la première rangée pour commencer la deuxième rangée (décalage des joints des abouts d'au moins ⅓de la longueur des lames ou d'au moins 50 cm pour les planches larges à l'ancienne XL). Cela permet de réduire considérablement les chutes. Poser les autres lames les unes après les autres. Pour ce faire, les lames sont d'abord emboîtées sur la longueur sous l'effet d'une légère pression exercée dans la liaison.

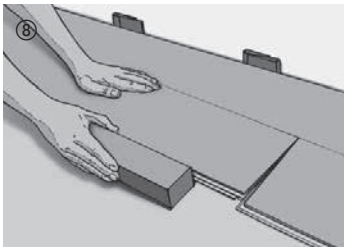

Si nécessaire, taper doucement avec la cale de frappe.

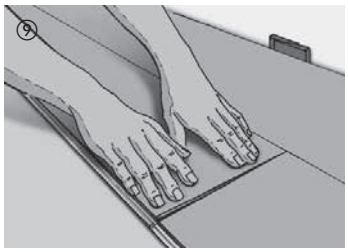

La lame est abaissée à l'about. Veiller à cet égard que la lame soit glissée sur l'about aux abords de l'arête de la lame posée précédemment. En appuyant légèrement sur le chant transversal, la lame s'enclenche.

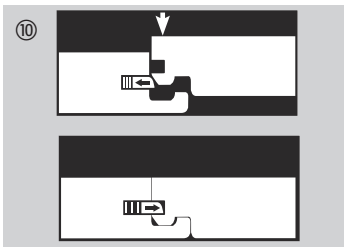

Profil sur l'about
Verrouillage

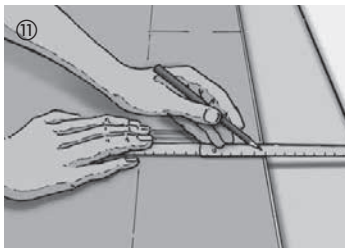

Couper les grands côtés des éléments de la dernière rangée en tenant compte du jeu de dilatation de 10 à 15 mm et les emboîter.

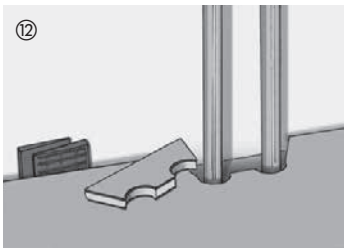

Découper ou percer des ouvertures pour les tuyaux de chauffage sortant du sol (selon la taille des tuyaux et sans oublier le jeu de dilatation).

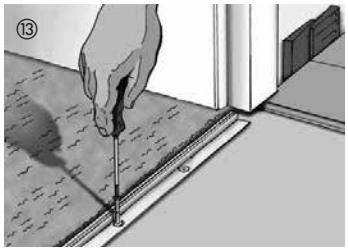

Pour maintenir le jeu de dilatation aux seuils des portes, un profil d´adaptation sera vissé sur le support. Procéder de la même manière pour la pose « continue » dans une pièce contiguë. Dans ce cas, un joint de dilatation est nécessaire, il sera masqué avec un profil de même-niveau.

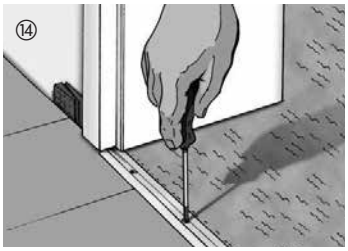

Un jeu de dilatation d'environ 5 mm sera respecté dans le profil. Le bas du montant de la porte doit être coupé avec une scie fine à hauteur de l´épaisseur de l´élément pour que le revêtement de sol design puisse se dilater sous le montant. Une fois la pose terminée, il est impératif d´enlever les cales. Fixer les plinthes sur les murs (montage possible avec ou sans système à clipser).

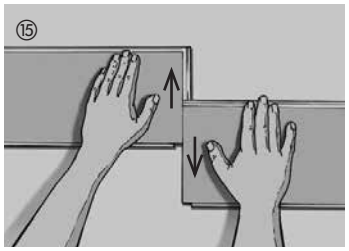

Conseil pour le déverrouillage : les lames peuvent être glissées en parallèle.

Indications générales

À lire impérativement en intégralité avant la pose !
Les dispositions spécifiques au pays dans lequel est posé le sol doivent impérativement être respectées !

Mesures à prendre avant la pose

Acclimater les paquets encore fermés dans la pièce où le sol sera posé au moins 24 heures avant la pose et les ouvrir seulement au moment de la pose. La température ambiante ne doit pas être inférieure à 18 °C.

Conditions climatiques pour la pose

La température des locaux dans lesquels sera posé le sol doit être comprise entre 18°C et 23°C. Le taux d'humidité relative recommandé doit être compris entre 40% et 65%%, et ne doit en aucun cas dépasser 75%%.

Température et humidité ambiantes

Les conditions idéales pour préserver la qualité de votre sol sont un climat ambiant sain, avec une température comprise entre 20°C et 26°C et un taux d'humidité relative de l'air de 50% selon **DIN EN 16798-1**. Le maintien d'une humidité relative de l'air entre 30 et 65 % à une température d'env. 20 °C doit toujours être garanti (18 °C à max. 30 °C, max. 40 °C dans les jardins d'hiver). Si les conditions climatiques sont trop sèches, nous recommandons d'utiliser un humidificateur d'air afin de créer un climat sain et d'éviter que le sol ne se dessèche. Si le taux d'humidité de l'air recommandé n'est pas atteint, de petites fentes pourront se former entre les lames et se refermeront généralement à la fin de la période de chauffage.

Préparation du support

Conformément aux exigences minimales indiquées dans la norme **DIN 18365 Travaux de revêtement de sol,**le support doit être solide, porteur, plan, propre et sec. Par exemple, les chapes de ciment, les chapes au sulfate de calcium, l'asphalte coulé et les chapes sèches sont des supports adéquats. Si le support est déjà revêtu de carrelage, il convient de mastiquer les joints existants pour obtenir une surface plane. Respecter alors les conditions de traitement du fabricant du mastic d'égalisation utilisé.

Contrôle de l'humidité

L'humidité du support doit être contrôlée selon une méthode de mesure appropriée. Nous recommandons la mesure CM associée à la méthode de mesure KRL.

- Chape de ciment : max. 2,0 % CM (1,8 % CM sur sol chauffant)
- Chape au sulfate de calcium : max. 0,5 % CM (0,3 % CM sur sol chauffant) selon la **fiche technique TKB 16,**
- Méthode KRL : max. 75 % selon la **fiche technique TKB 18.**

Une fois les préparatifs à la pose terminés poser dans les règles de l'art un film PE de 0,2 mm d'épaisseur (SD plus grand 75 m) afin de protéger le sol de l'humidité. En l'absence de sous-sol, il convient normalement d'installer un pare-vapeur.

Type de pose

Ce revêtement de sol a été développé pour une pose flottante.

Important : Avant de procéder à la pose, contrôlez à la lumière du jour que , les éléments ne présentent ni défauts, ni détériorations visibles et vérifiez leur couleur et leur structure. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations. Les revêtements de sols élastiques et textiles doivent être retirés entièrement, sans résidus.

Instructions de pose

En général, le sens de pose dépend de l'incidence de la source de lumière principale dans la pièce, par exemple des portes donnant sur une terrasse ou des fenêtres. En outre, un choix judicieux du sens de pose permet de souligner les proportions de la pièce. Dans le cas d'une pose flottante, la longueur et la largeur du sol à recouvrir ne doivent pas dépasser 12 m. En cas de pose dans une pièce mesurant plus de 12 m de côté, prévoir des joints de dilatation et observer les points suivants :

- dans les couloirs étroits, toujours poser le sol en longueur afin d'éviter un effet d'optique qui allongerait plus encore la pièce.
- Pour les plans d'ensemble en forme de T, de L ou de U, il est important de séparer chaque zone avec des systèmes de profilé adaptés.
- En cas de pose continue entre plusieurs pièces, prévoir une séparation au niveau des portes.

En cas d'installation de meubles lourds (p. ex. cuisine équipée, poêle à bois, aquarium ou lit à eau) sur un sol flottant, tenir compte du comportement de gonflement et de retrait restreint. Nous recommandons de découper le revêtement de sol sous de telles surfaces.

Pose flottante dans les pièces humides

Le sol design HARO DISANO WaveAqua peut également être posé dans des pièces humides selon **la classe d'influence de l'eau W0-1 de la norme DIN 18534 « Étanchéité pour les espaces intérieurs », sous réserve d'exigences techniques supplémentaires**. Le joint de dilatation périphérique le long des murs doit être masqué par une plinthe HARO en mousse de polystyrène imperméable ou avec une plinthe HARO à âme en bois massif pourvue d'une protection adéquate contre l'humidité ; le joint au sol doit être mastiqué avec du silicone. En alternative, il est possible d'utiliser le rail à lèvre d'étanchéité HARO, disponible dans notre gamme d'accessoires. Les raccords directs à des zones humides d'une classe d'influence de l'eau plus élevée (douches, baignoires, etc.) doivent systématiquement être réalisés avec un cordon de remplissage et du silicone. En principe, le silicone utilisé doit être adapté à l'application et ne pas altérer la couleur du revêtement de sol. En cas de pose flottante dans des pièces humides, la longueur et la largeur du sol à poser ne doivent pas dépasser 4 m. À la fin de la pose, il convient normalement de procéder à un premier entretien avec le régénérateur HARO. Nous recommandons d'entretenir régulièrement la surface avec le régénérateur HARO. L'éclat du sol est rehaussé à chaque application du produit d'entretien.

Pose sur un sol chauffant ou des supports tempérés (refroidis)

Une fois la chape prête à la pose du revêtement de sol, il est possible de poser un dispositif de chauffage électrique ou par circuit d'eau chaude. La température en surface ne doit jamais dépasser 29°C. Durant la période de chauffage, le taux d'humidité de l'air doit être d'au moins 30% au niveau du sol.

Dans le cas d'un support refroidi, la température en surface ne doit pas être inférieure à 20°C. En outre, la différence entre la température ambiante dans la pièce et la température en surface ne doit pas dépasser 3°C. Le taux d'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 75% au niveau du sol. Tenir compte aussi à ce sujet de la fiche technique relative à la régulation**de la température du sol « Fußbodentemperierung » du BVPF/VdP, édition de mai 2023.**.

Utilisation, nettoyage et entretien

Tenir compte des instructions d'entretien de notre sol design HARO DISANO.

Respect de l'environnement et mise au rebut

L'emballage se compose d'un film plastique en polyéthylène basse densité (LDPE) et de carton qui doivent être triés avant d'être jetés (p. ex. aux points de tri et de collecte). Procéder au démontage du sol dans le sens inverse de la pose. Les découpes de bois produites doivent être éliminées en tant que déchets de bois, conformément au **code AVV 17 02 01 (code AVV : ordonnance allemande relative à la classification des déchets « Abfallverzeichnis-Verordnung »)**. Les composants démontés contenant des résidus de colle (ou collants) doivent être éliminés en tant que déchets de construction et de démolition en mélange**(code AVV : 17 09 04)**. La mise au rebut doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations en vigueur au niveau local et national.